

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

16^e année

Gouvernance électorale

BIOMÉTRIE, NOUVELLE LOI ET CONCERTATION À VENIR



Ce sont les défis communs aux acteurs du microcosme politique congolais qui n'ont de cesse de réclamer la bonne gouvernance électorale. La biométrie, la nouvelle loi électorale et la future concertation politique sont autant de conditions à remplir pour parfaire les élections au Congo. Pour y parvenir, le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local Raymond Zéphyrin Mboulou sollicite les contributions de l'opposition, du centre, de la majorité présidentielle et de la société civile. Si certaines composantes se félicitent de cette sollicitation qui intègre la recherche de la bonne marche de la démocratie participative, d'autres acteurs de l'opposition voient plutôt d'un mauvais œil cette initiative et vont dans tous les sens. 👉 3

Drame d'Angola libre

LES MALFRATS SUSPECTÉS D'AVOIR SODOMISÉ ET TUÉ LES BÉBÉS-NOIRS SONT IDENTIFIÉS

Cinq bébés noirs ont été trouvés morts quelques heures après leur accueil dans la cellule. Cependant, sept autres qui auraient été sodomisés par les soi-disant chefs de cellule, ont été hospitalisés. C'est le triste bilan de la séance du bizutage qui se serait produit le 11 mars 2024 à 2 heures du matin dans le commissariat central du Djoué dit Angola Libre à Makélékélé.

👉 10

Edith Lucie Bongo Ondimba

IMMORTALISÉE PAR UN COLLOQUE INTERNATIONAL

👉 2



Conseil de droits de l'homme

UNE INSTANCE DE DIALOGUE ET NON D'INQUISITION

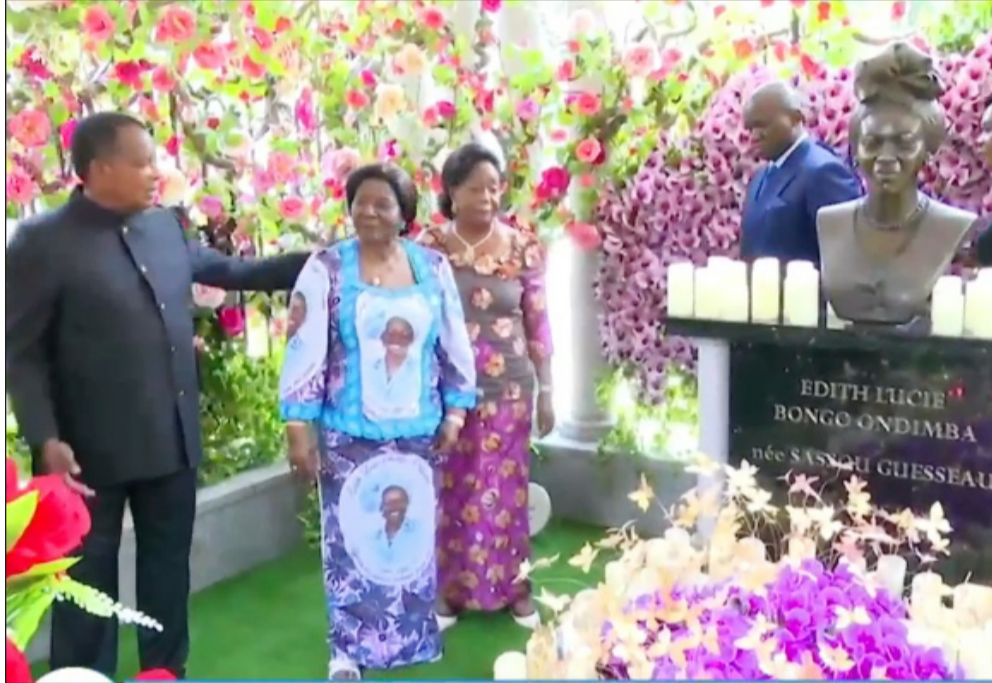
Au nombre des institutions mondiales où se délibèrent des sujets qui appellent l'attention de la communauté internationale figure le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. En dépit des tentatives de certains acteurs de l'instrumentaliser pour des considérations géopolitiques et le transformer en une instance d'inquisition, cet organe garde un certain attrait et reste un espace de coopération et de dialogue interétatiques. 👉 8



Edith Lucie Bongo Ondimba

IMMORTALISÉE PAR UN COLLOQUE INTERNATIONAL

Le 13 mars 2024 au canal Olympia d'Oyo, quatre anciennes et actuelles premières dames, des professeurs, médecins et autres sommités d'Afrique et du monde ont fait l'éloge de l'immortelle œuvre et de la personnalité hors-pair d'Edith Lucie Bongo Ondimba. Le travail immense réalisé par l'ex-première dame du Gabon et fille aînée du président Denis Sassou N'Gusso pour le bonheur et la justice a été remis en lumière à cette occasion afin de permettre aux générations actuelles et à venir de bien saisir sa dimension cachée.



Après le dépôt de gerbes de fleurs par les deux couples présidentiels



De nombreux amis et connaissances ont fait le déplacement d'Edou

Le Colloque international Edith Lucie Bongo Ondimba s'est tenu en présence du premier ministre Anatole Collinet Makosso. Placé sous le thème : « *femmes, humanité et engagements quinze ans après* », ce colloque a porté le sceau de la primature, la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba (FELBO), du magazine Brune et des éditions L'Harmattan Congo. Il a eu le mérite d'exalter par le biais des éminences grises de la société, l'humanitaire et politiques toute la dimension cachée d'Edith Lucie Bongo Ondimba. Les participants au colloque ont recommandé que le combat de la défunte première dame du Gabon soit publié dans les grandes revues et autres supports scientifiques et éditions de renom à l'instar de L'Harmattan.

Les sommités du savoir présentes à Oyo ont décortiqué le vécu d'une dame extraordi-

naire, la mémoire d'une femme de cœur dont le Congo, le Gabon, l'Afrique, voire le monde expriment encore les regrets de l'avoir perdue physiquement très tôt et dont l'œuvre, le souvenir et les témoignages la rendent immortelle.

Plusieurs panélistes ont défilé tour à tour sur le podium. Les quatre premières dames émérites ou en fonctions en l'occurrence Mariam Sankara, Simone Ehivet Gbagbo, Zita Oligui Nguema et Antoinette Sassou N'Gusso ont ouvert le bal. Chacune d'elle affirme avoir eu une relation fusionnelle avec feu Edith et démontré que celle-ci non seulement ne voulait pas passer sur cette terre comme un vulgaire touriste. Il ressort de leur panel, qu'elle a accompli des actions qui l'ont immortalisée au-delà de son Congo natal ou du Gabon, sa patrie par amour.

Mariam Sankara a rencontré Edith Lucie Bongo Ondimba à

Brazzaville en 1986, puis un an après au Gabon, alors qu'elle était en exil après l'assassinat de son époux Thomas Sankara. Elle se souvient « *d'une femme intelligente qui avait une bonne maîtrise de soi. Elle fut une amie, une sœur pour moi. Nous sommes restées proches lors de mon séjour au Gabon et même après mon départ pour Paris. C'était une militante féministe, une militante dans l'âme, une vraie écologiste. Ses actions et ses œuvres doivent se pérenniser pour les générations actuelles et futures* », a-t-elle signifié. Zita Oligui Nguema, actuelle première dame du Gabon estime pour sa part qu'Edith Lucie Bongo Ondimba a su tenir avec dignité son rôle auprès de son époux. « *Elle a su incarner l'adage qui dit : derrière un grand homme se cache une grande femme. Elle reste présente à travers ses œuvres qui doivent se pérenniser de jour en jour* ».

Pour Yacine Queenie Bongo Ondimba, fille biologique d'Edith, « *au cours de ces quinze dernières années, le monde a connu de nombreux progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. D'où la nécessité de réfléchir sur les défis à relever en s'inspirant continuellement des activités d'Edith Lucie Bongo Ondimba en faveur des femmes et des jeunes vulnérables* ».

Les sommités du savoir ont exposé sur douze thématiques et échangé avec l'assistance entre autres sur : « *l'engagement féminin universel, le leadership féminin au temps de crise, les femmes et engagements insoupçonnés, la philosophie de l'engagement féminin, la sororité et solidarité, les femmes dans l'humanité et l'audace de l'engagement* ». Des thématiques qui traduisaient sa proximité et sa complicité avec sa fille et sa collègue première dame An-

toinette Sassou N'Gusso qui affirme dans son éloge que ces thématiques « *retracent bien la vie de l'illustre disparue* ». Elle a souhaité que ce colloque devienne une tradition et que ses actes soient publiés dans des revues scientifiques.

Signalons que la présidente émérite de la transition en Centrafrique Catherine Samba Panza, la ministre d'Etat, ministre de la femme et de la protection de la petite enfance du Tchad, Aminata Priscille Longoh ont pris activement part au Colloque International Edith Lucie Bongo Ondimba. De l'avis de ceux qui ont assisté à ce partage sur l'ex-première Dame du Gabon, ce colloque a été d'un intérêt particulier pour tous ceux qui s'engageront sur les recherches relatives à Edith Lucie Bongo Ondimba.

Marlène Samba



Vue partielle des participants au colloque



Les consultations à l'hôpital général d'Oyo

Gouvernance électorale

BIOMÉTRIE, NOUVELLE LOI ET CONCERTATION À VENIR

Ce sont les défis communs aux acteurs du microcosme politique congolais qui n'ont de cesse de réclamer la bonne gouvernance électorale. La biométrie, la nouvelle loi électorale et la future concertation politique sont autant de conditions à remplir pour parfaire les élections au Congo. Pour y parvenir, le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local Raymond Zéphyrin Mboulou sollicite les contributions de l'opposition, du centre, de la majorité présidentielle et de la société civile. Si certaines composantes se félicitent de cette sollicitation qui intègre la recherche de la bonne marche de la démocratie participative, d'autres acteurs de l'opposition voient plutôt d'un mauvais œil cette initiative et vont dans tous les sens.

partis de l'opposition de débâler leurs querelles intestines et la lutte des égos. Venus en sur-nombre par rapport aux quotas définis par le gouvernement, ils ont voulu tous participer à cette rencontre. Après une fin de non-recevoir par rapport aux prescriptions protocolaires, il y a eu une poussée d'adrénaline chez certains partis de l'opposition dont la Chaîne, le Rassemblement pour la démocratie et le développement, l'Union patriotique pour le renouveau national, la Renaissance, le Conseil national des républicains, le Congrès africain pour le progrès qui ont pondu une déclaration pour dénoncer, au nom d'une inter coalition des partis de l'opposition, leur exclusion de ladite réunion. Cette déclaration qui a été lue par Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou de la Chaîne, affirme sans ménagement que « les partis politiques de l'opposition, écartés de la réunion rappellent que la classe politique nationale est composée par des partis politiques constitués conformément à la loi n°20-2017-du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques ».



Séance de travail du ministre de l'intérieur avec les délégués des partis politiques

Dans l'optique de renforcer la bonne gouvernance électorale et de consolider la démocratie en République du Congo, le gouvernement par l'entremise du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local refuse d'imposer sa seule volonté à la classe politique et autres composantes de la vie publique. C'est ainsi que dans la perspective des prochaines consultations électorales, Raymond Zéphyrin Mboulou sollicite de la classe politique et de la société civile, leurs propositions pour la concrétisation de la carte électorale biométrique, l'élaboration d'une nouvelle loi électorale et la concertation politique à venir. Comme cela était prévu dans l'invitation gouvernementale, chacune des composantes se devait d'être représentée par cinq responsables. Ainsi, face aux responsables des groupements de l'opposition, de la majorité, des partis du centre et de la société civile, le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou a d'abord informé l'opinion sur le démarrage des opérations préalables à l'établissement des cartes électorales biométriques, une recommandation phare de toutes les concertations politiques dont l'application était jusqu'à attendue. Les résultats du 5ème recensement général de la population et de l'habi-

tation étant déjà disponibles, l'administration publique et le gouvernement, sont amenés à s'organiser afin de mettre en application, la recommandation relative à l'établissement des cartes électorales biométriques, tant attendues, a déclaré en substance le ministre de l'intérieur. Il a par ailleurs, fait état de la nécessité de perfectionner la loi électorale par la mise en place d'une nouvelle. « Il nous faut revoir notre loi électorale. Il est temps de travailler dans ce sens et nous voulons la participation des partis politiques », a indiqué Raymond Zéphyrin Mboulou qui invite aussi la classe politique et la société civile à s'impliquer dans les préparatifs de cette refonte en vue de garantir la réussite de la prochaine concertation politique. Des sollicitations et réformes encouragées par l'ensemble des composantes. Pour la majorité présidentielle, cette démarche gouvernementale garantit des élections libres crédibles et transparentes. Autant pour l'opposition qui salue l'avènement de la biométrie, mais émet quelques réserves sur les résultats du Recensement général de la population et de l'habitation. Elle propose plutôt un recensement administratif spécial. Mais elle salue l'avènement de la biométrie en ces termes: « enfin nous pouvons avoir

maintenant les cartes d'électeur biométriques sécurisées. Nous allons travailler avec le ministre pour apporter notre contribution. Cette fois-ci, le ministre promet la réécriture la loi électorale. Avant la fin de l'année nous aurons une nou-

velle loi électorale », a concédé Pascal Tsaty Mabiala, le chef de file de l'opposition. Malheureusement, cette nouvelle opportunité de montrer la grandeur et la responsabilité de la classe politique congolaise a été une occasion pour certains

Marlène Samba

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

MESSAGE DE LA FORÊT

Ce matin-là, mon grand-père était frêle, sans son énergie habituelle. L'air abattu, le vieil homme parlait qu'à demi-mots. Il parlait de la forêt et des animaux. Dans un jeu de rôle où les animaux et les choses ont droit à la parole comme on peut l'observer dans les contes de Jean de la Fontaine, George Orwell ou Phèdre..., il a mis dans la bouche de la forêt des propos qui sont plutôt sujet à méditation. Écoutons plutôt la forêt : « Je suis la logeuse de tous les animaux et voudrais insister particulièrement sur le plus gros d'entre eux, en l'occurrence l'éléphant. Il est mon généreux agent d'entretien et de régence. Chacun de nous vit grâce à la bienfaisance de l'autre. Chaque jour, je le vois marcher d'un point à un autre de mes entrailles, comme s'il se lassait de rester sur place, même là où il fait bon vivre. Il est sans cesse appelé par le devoir, un devoir qu'il ne dévoile guère. D'Est en Ouest tel un pèlerin, il marche à travers les marais, les monts et les vallées, sans jamais afficher le moindre signe de fatigue. Chaque matin, je le vois ausculter l'horizon, comme s'il voulait interroger le nouveau jour qui paraît sur les espérances de ses semblables. Chaque soir, je le vois méditer sur le temps, notamment sur son irréversibilité qui risque de le prendre à défaut. Au milieu de la nuit, je l'entends barrir comme s'il échangeait avec les ténèbres qui couvrent mes entrailles.

Comme s'il redoutait quelque chose ; comme s'il n'avait pas besoin du repos réparateur ou comme si la noirceur de mon for intérieur était sa source d'inspiration. Parfois, je le vois revenir sur ses pas, sur les mêmes pas comme si son devoir de la veille était resté inachevé. Seul ou dans un groupe, ses gestes sont les mêmes. Ses pas aussi. Un jour, je croyais qu'il était en train de rompre le contrat qui nous lie, quand je l'ai vu ouvrir mes entrailles et creuser dans mes tripes. La générosité et le stoïcisme m'ont recommandé de souffrir en silence. J'ai fini par réaliser que pour satisfaire ses besoins vitaux, l'éléphant est obligé de me violenter. Quelque fois, je pense qu'il n'a plus besoin de moi, en le voyant rompre les veines de mon corps ». Mon grand-père m'a éclairé sur ce geste de l'éléphant : ce n'est par méchanceté, mais par nécessité. En effet, pour le vieil homme, aucune autre créature ne connaît l'éléphant mieux que la forêt. C'est pourquoi, elle condamne tous les procès d'intention contre cet être aussi attachant ! Pour mon vieux, l'immensité physique de cet animal reflète sans doute son immensité morale elle-même portée par un gros cœur, capable de contenir toute la terre.

Jules Débel

La problématique des élections

ARRIMER LE SYSTEME ELECTORAL AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

Le ministre de l'intérieur, chargé de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a annoncé la semaine dernière l'usage prochain de la biométrie lors de la présidentielle de 2026. L'annonce a été faite au cours d'une rencontre avec des leaders politiques tant de la majorité présidentielle, du centre que de l'opposition. Les acteurs de la société civile y étaient également conviés. Elle répond à une attente exprimée depuis des années par une partie de l'opinion. Mais surtout cette annonce traduit la volonté du gouvernement d'améliorer le système électoral en vue de parvenir sinon à éliminer, du moins à réduire les tensions qui ont toujours caractérisé les périodes électorales.

L'annonce relative à l'introduction de la biométrie dans le système électoral a réjoui l'ensemble de la classe politique congolaise. Au lendemain de cette annonce, des formations politiques se sont retrouvées en vue d'examiner la manière dont elles pourraient contribuer à l'opérationnalisation de cette technologie, en l'occurrence la biométrie. Les acteurs politiques se trouvent devant un challenge qui engage leur propre réputation et celle du pays. Ces acteurs s'étaient fait les gorges chaudes afin que le système électoral se modernise. Cependant, le temps pris pour arriver à cette annonce a été perçu par un certain nombre d'acteurs politiques comme l'expression de la mauvaise foi du gouvernement. Ces acteurs étaient plongés dans un scepticisme infondé. D'après eux, ce dernier n'entendait pas organiser des élections sincères et honnêtes. Ainsi, il préférerait se réfugier dans des attermolements en vue de toujours renvoyer aux calendes grecques cette échéance.

La bonne foi gouvernementale intacte

Pourtant, les acteurs politiques avertis ne pouvaient se tromper sur les motifs réels et crédibles qui amenaient le gouvernement à ne pas se lancer dans la précipitation. On a encore en mémoire le flop spectaculaire de la tentative d'informatisation du fichier électoral sous le régime précédent. Tirant les leçons de cette expérience malheureuse, le gouvernement a pris le temps qu'il a estimé nécessaire avant de lancer le débat devant déboucher sur l'opérationnalisation de la technologie de la biométrie. Ce temps devait permettre de réaliser en amont le recensement général de la population et de l'habitat pour avoir une base de données fiables. A partir de celles-ci, extraire le corps électoral. Sur ce point, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation Raymond Zéphirin Mboulou a rassuré

les participants à la séance de travail de mardi dernier que d'ici peu le fichier électronique du recensement général de la population et de l'habitat parviendra dans ses services et le travail d'extraction du corps électoral démarrera.

Le processus vers la biométrie amorcé

Le processus vers l'introduction de la biométrie dans le système électoral de notre pays ne relève plus du domaine des chimères. Les prochains mois sans doute seront édifiants sur l'évolution de ce processus de l'arrimage de notre système électoral aux standards internationaux. Dans tous les cas, la volonté du gouvernement sur cet objectif demeure inébranlable. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'usage de la biométrie constitue un élément décisif dans l'appréciation positive d'une élection par la communauté internationale. Elle n'accorde du crédit à une élection que dans la mesure où elle inclut cet élément. Cette approche gouvernementale conduira aussi à couper l'herbe sous les pieds des contestataires professionnels, invétérés des résultats électoraux dans notre pays. Même si sur ce point, il est illusoire d'espérer les convaincre, leur religion est faite. Tant que ce n'est pas eux qui sont à la manœuvre, les résultats électoraux seront toujours frappés de soupçons. Même si la biométrie est employée. La biométrie, faut-il le signaler, réduit drastiquement les possibilités de fraudes électorales. Cependant le gouvernement ne pourra se détourner des objectifs qu'il s'est fixé en l'occurrence l'introduction de la biométrie dans le système électoral congolais. Ainsi que l'a révélé, le ministre de l'intérieur, chargé de la décentralisation, une grande concertation regroupera le gratin politique du pays pour discuter de la question de l'introduction de la technologie de la biométrie.

Des empêchements de tourner en rond

Mais avant d'arriver à la for-



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou

malisation de cette initiative, des regroupements politiques s'enflamment déjà. Ils crient à l'exclusion. Pour le faire savoir ils ont recouru aux médias comme si ce conclave annoncé se tenait demain. Leur démarche est d'autant plus surprenante que depuis que sont organisées des concertations

qui précèdent les élections, aucune formation ou regroupement politique n'y ont jamais été exclus. On est convaincu que celle qui s'annonce ne fera pas exception, toujours grâce à la mansuétude gouvernementale. En effet, si l'Etat s'en tenait strictement à la loi, plus de la moitié des

regroupements de personnes qui s'affichent comme des partis politiques seraient hors course. Ils n'obéissent pas aux critères qui définissent ce qu'est un parti politique. Au nombre de ces critères, figure son caractère national. C'est-à-dire qu'il doit être implanté dans l'ensemble du pays. Or nombreux d'entre eux ne dépassent pas le périmètre d'un arrondissement de Brazzaville ou de celui de leur village natal. Cependant, il faut favoriser l'expression de tous en tenant compte aussi du fait que le Congo est une très jeune démocratie, il peut se permettre certaines digressions. Mais pour rendre la lutte politique juste et équitable, les leaders de ces proto partis devraient faire un travail de mobilisation afin de couvrir le pays. Ainsi avant de procéder à des exigences tonitruantes, ces leaders devraient mettre à profit des moments de calme politique pour faire un travail d'élargissement de la base de leurs formations pour couvrir tout le pays et satisfaire ce critère. En tout cas le gouvernement est serein. Pour lui, il est un défi à relever, à savoir aligner le système électoral congolais au niveau des standards internationaux.

Laurent Lepossi

COUR CONSTITUTIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

N° 032 / CC/SG.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Secrétaire général de la Cour Constitutionnelle annonce au public, la réouverture de la bibliothèque de ladite Cour, le lundi 25 mars 2024, à 9 heures précises.

Fait à Brazzaville, le 15 mars 2024

Le Secrétaire général



ITOUA Gilbert./-

Bonne gouvernance

PIERRE NGOLO LAURÉAT « DU PRIX PANAFRICAIN D'EXCELLENCE »

Le président du Sénat Pierre Ngolo a reçu le 10 mars dernier à Brazzaville, par l'entremise de son directeur de cabinet Jean Christophe Okandza, le « Prix panafricain de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance », décerné par le consortium panafricain pour la paix.

En effet, le lauréat de l'édition 2023 a été choisi le 15 février 2024 à Cotonou au Bénin par le comité exécutif du consortium panafricain pour la paix, au terme d'une longue procédure qui a connu plusieurs nominés. Retraçant le parcours professionnel et politique de Pierre Ngolo, le coordonnateur du consortium panafricain pour la paix, le Dr Ernest Nounga Djomo, a rappelé que le président du sénat congolais est un exemple à suivre pour la jeunesse africaine en général et congolaise en particulier.

Appelée « prix panafricain d'excellence », cette distinction est décernée chaque année par le comité exécutif du consortium panafricain. Elle a pour but de récompenser un homme d'Etat, un gouvernement, une organisation ou toute personne qui, par sa politique, son engagement, ses prises de position ou la qualité de son travail aura su bien témoigner de son attachement à des valeurs partagées. Il s'agit des valeurs liées

à la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance ; la promotion du développement socio-économique ; la promotion de l'intégration entre les peuples ; la promotion de la paix, de la non-violence, des droits humains et de la cohésion sociale.

Ce prix, a indiqué le coordonnateur du consortium panafricain pour la paix, est « La récompense de mérites éminents acquis au service de l'Afrique. Nous nous réjouissons de cette brillante distinction qui honore toute l'action humaine, généreuse et efficace que vous avez menée pendant toute votre vie professionnelle et pour les nombreux et loyaux services rendus à la nation congolaise ».

Il sied de noter que Pierre Ngolo est un pur produit de l'Union de la Jeunesse socialiste congolaise, jeunesse du Parti congolais du travail (PCT) où il a mené une vie militante au niveau des instances intermédiaires avant d'assumer de 2011 à 2019 les fonctions de secrétaire général



Photo de famille après la remise du prix

du PCT. Premier secrétaire du Conseil national de transition de 1998 à 2002, il a été député d'Ongogni dans les Plateaux, puis de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville de 2002 à 2012. Premier secrétaire de l'Assemblée nationale pendant cette même période, Pierre Ngolo a présidé le Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale de 2010 à 2012. Membre du Parlement africain à compter de 2017, il est depuis juin 2019,

coordonnateur de l'Association des sénats d'Afrique. Depuis 2017, Pierre Ngolo assume les fonctions de président du Sénat Congolais. Pierre Ngolo est né le 27 juin 1954 à Etoro, dans le district de Gamboma. Il est titulaire d'une licence en philosophie à l'Université Marien Ngouabi et d'une maîtrise en philosophie obtenue à l'Université de Reims Champagne-Ardenne en France. Professeur certifié des lycées, il a enseigné la

philosophie dans les lycées de Brazzaville de 1978 à 1981 avant d'assumer les fonctions de directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des sports en 1993. « En tant que panafricaniste, il a non seulement servi la République du Congo, mais aussi servi l'Afrique », a rappelé Ernest Nounga Djomo, coordonnateur du consortium panafricain pour la paix.

Dim-Martie Mizère

Mouvement républicain

SUSPENSION D'UN CADRE ET DEMANDE D'ANNULATION D'UNE ÉLECTION

Frunovy Mirnove Omessé Lékébé est le seul élu local du Mouvement républicain (MR), un parti politique de l'opposition. Ce cadre a été sanctionné parce qu'il n'a pas pris part au scrutin du 6 mars dernier pour élire le nouveau président du Conseil départemental de la Cuvette-ouest, alors qu'il était bien présent à Ewo. Hormis cette faute lourde, Frunovy Mirnove Messé Lékébé a été aussi suspendu de ses fonctions de secrétaire général adjoint du parti pour activité fractionnelle au sein du parti.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse du président du Mouvement républicain (MR) Melaine Destin Gavet Elengo, le 11 mars 2024 au siège du parti, sis rue du marché à Diata. Il reproche à ce cadre plusieurs griefs dont son activité fractionnelle. Notons qu'à l'occasion du scrutin inhérent au complètement du bureau exécutif du Conseil départemental de la Cuvette-ouest, il était absent pendant le vote. Et pourtant, il était le candidat du MR contre celui du PCT Abouri Ndam, un natif du département.

A ce cadre Frunovy Mirnove Omessé Lékébé, le président reproche des attitudes graves et contraires aux textes fondamentaux qui régissent le parti.



Melaine Destin Gavet Elengo

Sur la base des témoignages des délégués du parti, le candidat du MR qu'il était, avait négocié avec l'adversaire du PCT sans informer son parti. En effet, investi candidat à la présidence du conseil départemental de la Cuvette-ouest, Frunovy Mirnove Omessé Lékébé n'a jamais participé au scrutin du 06 mars 2024. « La direction du parti était restée sans nouvelle ni de la part de notre candidat ni de notre délégation, jusqu'aux environs de 17h. À notre grande stupéfaction, le candidat du camp adverse avait remporté haut la main l'élection, faute de concurrent », explique le président du MR. Aussi, le candidat « aurait reçu un appel téléphonique de la

part du ministre de la justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, lui demandant d'aller le rencontrer à la mairie d'Ewo. Le candidat du MR aurait accepté, sans en avoir préalablement informé la hiérarchie du MR et donc sans l'accord du parti ». Selon les témoignages qu'il aurait reçus du candidat et du délégué, le candidat n'est plus jamais arrivé à l'hôtel du conseil pendant que se déroulait le vote du président. Conséquence, le candidat du MR a enfreint aux prescriptions du règlement intérieur du parti. Ce faisant, il s'est donc rendu coupable d'une faute grave et a été suspendu de ses fonctions de secrétaire général adjoint. Destin Gavet Elengo réclame par ailleurs l'annulation de l'élection qui s'est soldée par la victoire du candidat du PCT, Abouri Ndam et promettrait de poursuivre en justice le ministre de la justice et des droits humains. Au regard de tout ce qui précède, Frunovy Mirnove Omessé Lékébé a commis un acte anti démocratique qui est sanctionné par les textes en vigueur du parti.

Marlène Samba

OFC-Ile Mbamou

LA NOUVELLE PRÉSIDENTE PROMET LA RENAISSANCE DU COMITÉ

Lorna Oléa vient d'être élue présidente du comité Ile Mbamou, de l'Organisation des femmes du Congo (OFC). La nouvelle présidente promet de mettre en œuvre les instructions de la hiérarchie pour garantir la renaissance de ce comité sur l'ensemble de l'île.

L'assemblée générale élective du comité de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) de l'Ile Mbamou a mis en place un bureau exécutif de sept membres, dirigé par Lorna Oléa et un comité local de contrôle et d'évaluation de cinq membres conduit par Martine Ngoli. Cette assemblée qui a eu lieu le 10 mars 2024 au village Lisanga a été placée sous la supervision de la secrétaire à l'éducation et à la formation de l'OFC, la déléguée nationale Murielle Hobié. Elle s'est déroulée sous les auspices d'Esther Gayama Ahissou députée de l'Ile Mbamou, secrétaire à la condition féminine, à la famille et à l'enfance et des responsables de cette union catégorielle du Parti congolais du travail.

La mise en place des nouvelles instances a été précédée par la présentation du rapport moral du bureau sortant. Ce rapport fait état des succès ayant été enregistrés, des difficultés rencontrées et envisage des perspectives. En effet, les dix ans d'existence d'OFC-Ile Mbamou ont été marqués par des succès dans la mobilisation et les scores aux différentes élections. Parmi les difficultés rencontrées, figurent entre autres l'inexistence des sections, les mauvais rapports de collaboration avec le secrétariat exécutif, la non-tenue des réunions et les aléas financières. Pour l'avenir, le bureau sortant estime que la revitalisation de l'OFC-Ile Mbamou passe par sa restructuration, la mise en place des sections, le renforcement des liens de collaboration avec l'OFC-Brazzaville, l'application des textes, la mobilisation des moyens et



Lorna Oléa, présidente du comité Ile Mbamou

la réalisation des campagnes d'adhésion. Le bureau sortant est tout de même rassuré grâce à la volonté de la députée Esther Gayama Ahissou, qui est une militante engagée. Avec sa détermination, l'OFC-Ile Mbamou va expérimenter l'âge d'or de son histoire. Et, cette nouvelle ère s'accomplira grâce au nouveau comité que coordonne et oriente Lorna Oléa qui travaillera avec Alégra Bali, Anderson Issongo, Charlotte Embounou, Raissa Essimo ; Clarisse Motando et Marie Noëlle MOUNGOUANGO née Liwata, respectivement secrétaire exécutive à la communication et aux relations publiques ; à la santé, l'hygiène publique, l'environnement, af-

faire sociales, aux personnes vulnérables et aux minorités ; à l'éducation, la formation, culture et loisirs ; à l'économie, commerce et secteur informel ; à l'administration, finances et patrimoine ; à la mobilisation et aux ressources humaines. Elle promet « la nouvelle naissance de la femme de l'Ile Mbamou ; un nouvel élan ; une renaissance qui aura un grand effet » et s'engage à s'investir dans la réalisation des orientations et des instructions de la direction politique. Le secrétariat exécutif travaillera sous l'œil d'une commission locale de contrôle et d'évaluation que préside Martine Ngoli.

Ernest Otsouanga



L'équipe de l'OFC Ile Mbamou élue pendant les assises fédérales

HUMEUR

QUI SUIS-JE RÉELLEMENT ?

Si j'étais une étendue d'eau de la nature, je serais un petit ruisseau anonyme, dont les eaux coulent indéfiniment de la source vers une rivière connue, avant de se jeter dans un fleuve à la grande réputation. Je serais fier de jouer un beau rôle, en assurant le retour des eaux continentales vers la mer ou l'océan. Des eaux qui en passant, arrosent des pays entiers, villes et villages, en apportant à chaque être vivant le précieux liquide dont il se sert à satiété de plusieurs manières. Même au milieu de nulle part, je donnerais aux plantes, aux animaux de la terre et du ciel, le breuvage nécessaire à leur vie et à leur survie. De ce fait, je serais peut-être la source du Nil, du Congo, de l'Amazone ou celle de l'Oubangui... La pérennité de l'écoulement de mes eaux en toutes saisons est assurée par des roches gisant au pied d'une montagne inconnue. Ma générosité et mon humilité me laissent sans nom.

Si j'étais un objet, j'aurais préféré être la terre. Par ma largesse, je donnerais aux animaux, aux humains, aux Etats et aux cités... des espaces de vie suffisants pour chaque occupant. En parcourant l'histoire du monde sur plusieurs siècles, l'on constate que la terre a toujours su se mettre à la disposition de ceux qui ont besoin d'elle : géologues, agriculteurs, bûcherons, paysagistes, naturalistes, chasseurs ou pêcheurs... Elle offre à chacun selon ses vœux, mais aussi, selon sa force. C'est vrai que la terre n'a pas partout les mêmes prédispositions. C'est sa manière de s'exprimer, sans doute pour réguler les appétits et demander à chacun, un peu d'effort.

Si j'étais un pays, je ne figurerais pas parmi les plus riches. Pays pauvre, je serais un illustre inconnu du monde comme le sont : la Samoa, le Myanmar, le Kiribati, la Papouasie... Mon nom ferait sourire plus d'un et ferait penser à une chimère, puisque personne ne me connaîtrait. Rare sont ceux qui seraient capables de me placer sur la mappemonde. Ainsi, j'attirerais moins de convoitise, susciterais moins de jalousie et de haine. Mon nom serait absent là où l'on accuse toutes formes de prédation ou de visée hégémonique. Je laisserais le champ libre aux Etats les plus puissants, là où il n'y a pas de place pour l'homme.

Si j'étais un gaz, je serais l'air. Ce mélange gazeux constitué essentiellement d'oxygène et d'azote respirables, constitue l'atmosphère terrestre, indispensable à la vie animale et végétale. Equitablement repart sur la terre, je serais exempté de toutes qualifications d'injustice, d'inégalité... Je donnerais à tout être vivant, toute la quantité dont il a besoin, pendant toute son existence sans lui présenter la moindre facture, la moindre quittance pouvant afficher le volume d'air consommé. Je suis conscient que depuis des siècles, personne n'a osé témoigner la moindre reconnaissance à mon égard. Cela ne changerait nullement ma disponibilité à donner gracieusement aux hommes, aux animaux, aux plantes et tous les autres êtres vivants, ce que je leur dois.

Et si j'étais une chose insaisissable de la vie, je serais le temps. Comme la longueur ou la masse, je serais une des quantités fondamentales du monde physique. Alors, je serais la dimension représentant la succession de toute action ou tout événement. Me mettant à la disposition de tous de manière équitable, je laisserais aux humains de me mesurer au travers de la rotation journalière de la terre sur elle-même et du mouvement apparent du soleil (le temps solaire) ou des étoiles (le temps sidéral), mais aussi de la révolution de la terre autour du soleil (le temps des éphémérides). A chacun de savoir profiter de mes offres.

Jules Débel

LA BUDGÉTISATION DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE S'ACCÉLÈRE

Le deuxième séminaire inter-régional en gestion des finances publiques sur la prise en compte du changement climatique dans les budgets de l'Etat s'est déroulé du 12 au 14 mars 2024 à Brazzaville.

Ce séminaire a été conjointement organisé par le Centre régional de développement des capacités du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'ouest (AFRITAC-centre/ouest) ainsi que par le Département des finances publiques du FMI. Selon le ministre du budget, du portefeuille public et des comptes publics, Ludovic Ngatsé, ce séminaire est le reflet de la manifestation d'une volonté commune à tous les pays africains, d'intégrer la problématique du changement climatique dans nos politiques publiques. Ce séminaire a porté entre autres sur les enjeux de la gestion des finances publiques vertes, particulièrement sur son cadre conceptuel ; la complexité des acteurs ; le partage des expériences entre les pays ; les évaluations de la gestion des finances publiques vertes en Afrique sub-saharienne ; le partage des bonnes pratiques internationales et régionales ; la familiarisation des parties prenantes avec les bonnes pratiques ; les outils et méthodes, notamment dans les domaines de préparation de circulaire budgétaire et de marquage des dépenses liées au changement climatique ; l'identification des besoins d'assistance technique des pays.

En outre, il s'est illustré comme un moyen de donner corps à



La lutte contre le changement climatique fait désormais partie des dépenses publiques

la volonté commune des décideurs africains d'adopter les concepts du changement climatique et d'adapter leurs cadres institutionnels, réglementaires et opérationnels pour doter les pays d'instruments de gestion des finances publiques qui tiennent compte de la sensibilité des politiques liées au changement climatique. Une volonté, conforme à l'objectif de développement durable¹³,

qui invite à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Pour le ministre Ludovic Ngatsé, « la gestion des finances publiques sensible au climat vise l'intégration de la perspective du changement climatique dans les pratiques, systèmes et cadres institutionnels, afin de promouvoir des politiques qui prennent en

compte les préoccupations liées aux changements climatiques ». Ce séminaire est consécutif au premier qui a été organisé en Asie. En rappel, il a permis d'accompagner les pays en développement à mettre en place une gestion budgétaire et des finances publiques qui prennent en compte l'impact du changement climatique. Signalons que ce séminaire fait

aussi suite à la mission d'assistance technique de la Banque mondiale, dans le cadre de la budgétisation sensible au climat (BSC) et de la gestion des investissements publics sensible au climat (GIPSC), qui ont eu lieu à Brazzaville du 15 au 26 janvier 2024.

Ernest Otsouanga

Economie

FIN DE LA DÉMONÉTISATION DES BILLETS DE 1992 DANS L'ESPACE CEMAC

Le processus de démonétisation des billets de banque de la gamme 1992 dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), constituée du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Équatoriale et du Tchad, prendra fin le 31 mai prochain, a rappelé la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC).

Dès le 1er juin 2024, les coupures de 10.000, 5.000, 2.000, 1.000 et 500 Fcfa émises en 1992 n'auront plus cours légal et ne pourront plus être échangées auprès des banques commerciales et des agences de la BEAC, indique un communiqué de la BEAC.

L'institut monétaire d'Afrique centrale invite, à cet effet, les derniers détenteurs de ces billets à procéder à leur échange d'ici fin mai de l'année en cours. Après cette date butoir, seules les gammes de 2002 et

2020 resteront valables sur le territoire de la Cemac. « Les billets des deux gammes doivent être acceptés sans distinction dans toutes les transactions », a précisé la BEAC, qui multiplie les campagnes de sensibilisation depuis le lancement du processus en mars 2023.

Le retrait progressif des billets de 1992, indique le communiqué, vise à contrôler et sécuriser la monnaie en circulation, conformément aux missions de la Banque centrale. Ce processus de démonétisation



répond aussi à une résolution du comité ministériel de l'Union monétaire, prise en novembre 2022, dans un contexte de la

pratique de la thésaurisation répandue en Afrique centrale.

Gulit Ngou

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA
Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal LE PATRIOTE

Conseil de droits de l'homme

UNE INSTANCE DE DIALOGUE ET NON D'INQUISITION

Au nombre des institutions mondiales où se délibèrent des sujets qui appellent l'attention de la communauté internationale figure le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. En dépit des tentatives de certains acteurs de l'instrumentaliser pour des considérations géopolitiques et le transformer en une instance d'inquisition, cet organe garde un certain attrait et reste un espace de coopération et de dialogue interétatiques. Au sein de ce forum d'échange de bonnes pratiques, le Congo, comme d'autres pays, ne manque pas toujours d'apporter sa pierre à l'édifice.

Organe subsidiaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, siégeant à Genève, le Conseil des droits de l'homme a été institué en mars 2006, en remplacement de la Commission des droits de l'homme notoirement politisée. Il lui est assigné la mission de promotion et de défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales à l'échelle universelle. Dans l'exécution de sa mission, il est guidé par des principes de nature à assurer la coopération et le dialogue constructif et garantir sa non-politisation.

A composition intergouvernementale, le Conseil des droits de l'homme se structure en quarante-sept (47) Etats membres et en Etats observateurs. Le mandat de membre du Conseil de trois (3) ans est renouvelable une fois. Une répartition géographique fixe une représentation équitable en divisant le monde en cinq (5) zones. A ce titre, la zone Afrique compte treize (13) membres. La qualité de membre du Conseil donne le droit de vote lors de l'adoption des résolutions du Conseil pendant les sessions.

Elu deux fois de suite, le Congo a assumé, de janvier 2012 à décembre 2017, deux mandats. En sa qualité actuelle d'observateur, il ne manque pas d'apporter sa contribution aux activités du Conseil et à celles de ses différents mécanismes. Ainsi, à l'occasion des sessions du Conseil, sa Mission Permanente à Genève y œuvre activement.

De concert avec ses groupes d'appartenance, elle initie et soutient des résolutions qui tiennent compte des attentes de notre pays et saisit diverses opportunités pour relayer sur la place de Genève les apports de la diplomatie congolaise sur les grands défis du monde. Le Congo apporte aussi régulièrement son appui aux sollicitations des pays amis dans le respect des principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats. Au sein du Conseil, le Congo fait valoir à la face du monde ses évolutions législatives, règlementaires et pratiques administratives en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme.

L'Examen Périodique Universel du Congo

Une des originalités du Conseil des droits de l'homme, à la différence de la défunte Commission, réside dans l'institution du mécanisme de l'Examen Périodique Universel. Une épreuve cyclique à laquelle se soumettent tous les Etats, sur le fondement du principe de l'égalité. A tour de rôle, à l'appréciation des pairs, chaque Etat présente sa situation des droits de l'homme. C'est dans ce cadre que le Congo, s'est présenté à son 4ème examen, le 30 janvier dernier.

En réponse à l'exposé des données du Congo, de nombreuses délégations ont reconnu ses efforts et les résultats obtenus depuis son dernier



passage. Ils ont notamment relevé le renforcement du cadre juridique de protection des droits de la femme, les actions en faveur des enfants, des personnes handicapées et dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Comme il est de tradition, le Congo a été encouragé à redoubler d'efforts en persévérant dans cet élan. En conséquence, des recommandations lui ont été formulées.

Au cours de cette session de

l'Examen Périodique Universel qui s'est étalée sur une douzaine de jours, treize (13) autres pays étaient également programmés, parmi eux le Congo qui a prononcé son rapport et émis des recommandations.

De certaines thématiques...

Dans la poursuite de sa mission, le Conseil des droits de l'homme embrasse des thématiques qui se révèlent des

instruments d'appui, exploitables aussi sur d'autres espaces diplomatiques.

En guise d'illustration, les conclusions de l'expertise diligente sur les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des Etats sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels. La boîte à outils des débiteurs devrait s'enrichir de cette expertise traduite en résolution du Conseil. Il pourrait puiser quelques arguments à opposer à la rigueur des créanciers.

De même qu'une attention devrait être accordée à la question du droit au développement, dont le Conseil a fait sien, et à laquelle les puissances occidentales se liguent pour empêcher l'adoption d'un instrument juridique international contraignant.

Le Groupe de travail d'experts sur les peuples d'ascendance africaine, tiré du programme d'action de Durban issu de la conférence mondiale sur le racisme en 2001, nous rappelle notre devoir de solidarité dans le combat de la libération du peuple noir victime d'un racisme structurelle dans toutes ses diasporas.

De manière générale, sur la place de Genève, le Congo combine son action au Conseil avec celle auprès des organes de traités des Nations Unies en charge des droits de l'homme. Il s'agit notamment du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, du Comité des droits de l'enfant, du Comité pour la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

En perspectives,

Quoiqu'il soit reproché, à juste raison, au Conseil des droits de l'homme quelques faiblesses, en partie consécutives à la structuration d'une société internationale dominée par un bloc occidental arrogant, cette instance, dont les réformes sont attendues, reste encore une des références pour ses différents acteurs. Pour preuve, le prestige diplomatique attaché à la qualité de membre du Conseil qui ne se dément pas. A cet égard, pour mieux faire porter sa voix, tout en réunissant des moyens humains et matériels conséquents, le Congo pourrait légitimement envisager de briguer un nouveau mandat de membre du Conseil afin de descendre dans l'arène délibérative.

Gérard ONDONGO
Expert en droits de l'homme



Océan du Nord

OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville

ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville

ETOUMBI - MBOMO

tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Laboratoire national de santé publique

DE NOUVEAUX HORIZONS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

Les difficultés qui impactent négativement la performance et la qualité du Laboratoire national de santé publique (LNSP) sont en train d'être surmontées progressivement par la direction générale. Et ce, grâce aux différentes orientations des comités de direction dont celui du 9 mars dernier qui s'est soldé par des délibérations salutaires pour l'avenir de cette structure.



Une vue du présidium du Comité de direction

Le Laboratoire national de santé publique connaît d'énormes difficultés au point où, des membres du comité de direction, placés sous la conduite du président Raphaël Taty-Taty, n'ont pu épuiser les points inscrits à son ordre du jour. Ces points aussi importants les uns que les autres qui n'ont pas été examinés au cours de la session du 9 mars 2024, ont été renvoyés à la prochaine session. Cette session qui est prévue avant la fin de ce mois de mars, est vivement attendue eu égard à

l'importance des affaires inscrites à son ordre du jour. Cette session extraordinaire sera consacrée à l'analyse et à l'adoption des documents budgétaires allant de l'année 2020 à l'année 2023. Elle examinera aussi le programme d'activités et le budget exercice 2024. En effet, le comité de direction du 9 mars 2024 a décidé du report de tous les documents et autres délibérations ayant trait avec les budgets des années susmentionnées et les délibérations portant autorisation de construction de l'antenne

de Pointe-Noire ainsi que la réhabilitation des immeubles désaffectés du Laboratoire national de santé publique à Brazzaville. En attendant la tenue de la prochaine session, le comité de direction a autorisé la direction générale du Laboratoire national à exécuter les recettes et les dépenses de l'année 2024, sur la base de la règle du 12ème provisoire, jusqu'au 31 mars 2024. Il a pris une panoplie de délibérations dont celles portant approbation des programmes,

rapports des budgets et des comptes financiers exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 ; autorisation d'installation des antennes du Laboratoire national de santé publique dans les villes d'Impfondo et d'Oyo ; approbation de la création d'un service dénommé centre de vaccination internationale et de médecine du voyage au sein du laboratoire. Rappelons que la session ordinaire du comité de direction du

Laboratoire national de santé publique du 9 mars 2024 avait examiné et adopté le compte administratif et financier ; les rapports et Programmes d'activité ; les budgets exercices 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et pris quelques délibérations dont la mise en œuvre devra renforcer la performance de cette structure.

Ernest Otsouanga

Congo-Banque mondiale

VERS UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

Il n'y aura pas un vide après la fin du projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED). Arrivé à son terme depuis juin 2023, il cédera le témoin, si rien ne change, à un autre qui, comme le PRAASED, est toujours partagé par le Congo et la Banque mondiale.



Le ministre reçoit la représentante de la Banque mondiale

Les principales articulations de cette ambition commune au ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation et la Banque mondiale ont été au menu d'un récent échange entre le Jean-Luc Mouthou et la représentante de la Banque mondiale en République du Congo, Louise Pierrette Mvono. Les deux personnalités ont d'abord fait le point du nouveau projet éducatif qui va succéder au Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, avant d'envisager le futur projet. Il en ressort que, le nouveau projet éducatif sera axé sur l'accès à une éducation de base de qualité à tous. Ce projet nouveau projet vise principalement la réhabilitation et la construction des établissements scolaires ; la formation des enseignants. Il intégrera la « Stratégie sectorielle de l'éducation de la République

du Congo et s'étendra à l'éducation préscolaire, au développement des compétences de base chez les jeunes apprenants, au recrutement et au déploiement des enseignants sur l'ensemble du territoire national, aux systèmes d'information et de gestion de l'éducation de manière que ce secteur soit géré sur la base des évidences, des statistiques ». Il consolidera davantage, les acquis et « ses résultats seront à la hauteur des attentes, parce qu'il vient à la suite d'opérations ayant déjà mis les bases en place à travers le PRAASED », annonce la représentante de la Banque mondiale qui rassure que, ce nouveau programme est inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration de la Banque mondiale prévu en juin 2024.

Ernest Otsouanga

NECROLOGIE



Les paroissiens de Notre-Dame du Rosaire de Bacongo et la famille Mampingou ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur fils et frère **Mager Ulrich Lionnel Mampingou Mbila**, survenu le lundi 11 mars 2024, à l'Hôpital Central des Armées Pierre Mobengo, après une intervention chirurgicale. □

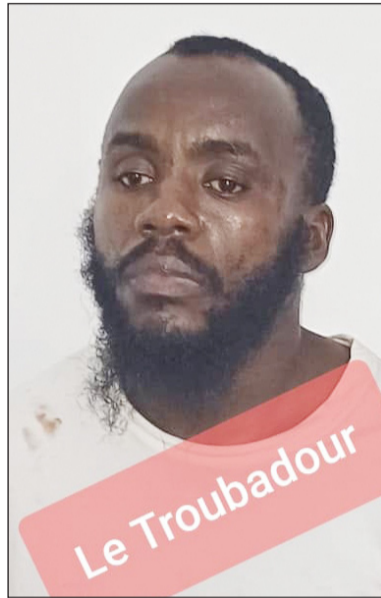
Drame d'Angola libre

LES MALFRATS SUSPECTÉS D'AVOIR SODOMISÉ ET TUÉ LES BÉBÉS-NOIRS SONT IDENTIFIÉS

Cinq bébés noirs ont été trouvés morts quelques heures après leur accueil dans la cellule. Cependant, sept autres qui auraient été sodomisés par les soi-disant chefs de cellule, ont été hospitalisés. C'est le triste bilan de la séance du bizutage qui se serait produit le 11 mars 2024 à 2 heures du matin dans le commissariat central du Djoué dit Angola Libre à Makélékélé. Au-delà de l'identification formelle de quatre présumés auteurs des sévices et de la mort, deux enquêtes sont en cours pour établir la vérité et la responsabilité dans le drame.

Selon une source proche de la police, le lundi 11 mars 2024, aux environs de 2h00 du matin, « de nouveaux prisonniers, principalement des bébés noirs, refusent de se soumettre au diktat de cette hiérarchie. Ordre est donné au chef de discipline de les envoyer dans une cellule attenante pour les discipliner. En guise de brimades, on leur aurait fait subir des violences de tous genres, y compris sexuelles. La preuve : sept bébés noirs se retrouvent à l'hôpital aujourd'hui avec de graves perforations dans leurs parties intimes ; et 5 autres seraient morts, victimes de traitements pour le moins dégradants. Ils auraient déclenché une bagarre avec leurs bourreaux avant d'être vaincus ». Ces propos qui seront étayés à la justice donnent néanmoins l'idée de ce qui s'est passé aux petites heures de la matinée.

A ce jour, la mort de cinq bébés noirs est confirmée. Est aussi confirmée, l'hospitalisation de sept autres, victimes des sévices sexuels. A l'hôpital on aurait trouvé certains bébés noirs



avec des anus endommagés lors de leur sodomisation par les bourreaux. Après les soins, ils ont regagné les geôles. Deux enquêtes sont ouvertes à ce jour. La première émanant de l'inspection générale de police est interne. Elle devrait déboucher sur l'établissement des responsabilités administratives au cas où les policiers de service le jour et aux heures de l'horreur s'étaient rendus coupables de négligence,



d'omission, de non-assistance à personne en danger ou de tout autre attitude irresponsable ayant laissé libre cour aux bandits qui avaient accueilli les nouveaux de les martyriser, à mort pour les cinq décédés. L'autre enquête est judiciaire. Elle est ouverte par une procureure adjointe et établira les responsabilités civiles ainsi que pénales des uns et des autres. En attendant les résultats



des enquêtes, quatre auteurs présumés des actes ayant conduit au scandale ont été formellement identifiés, indique une source policière. Il s'agit de Ngolo alias Maréchal qui s'était autoproclamé chef des prisonniers du commissariat Angola Libre et Massamba était son adjoint. Sampayo, était le chargé de la discipline et Coulibaly faisait également partie du gang. On leur a délivré des mandats de dépôt.



Ce drame, faut-il le dire, pose à nouveau le problème de la surpopulation et la durée dans les locaux de la garde-à-vue. « Des détenus en mandat de dépôt, notamment des centaines de bébés noirs, croupissent dans les commissariats surpeuplés, à la charge de la police qui est elle-même démunie », se lamente une source proche du dossier.

Henriet Mouandinga

Pointe-Noire

18 JEUNES FILLES ET GARÇONS DÉCOUVERTS DANS UN STUDIO INSALUBRE

Quand on parle du grand banditisme au Congo, on voit aussitôt des Kulunas, Bébé noirs, Américains et les Arabes qui se définissent comme des groupes rivaux et marginaux ayant un territoire bien défini dans lequel, chaque entité règne en véritables maîtres. En plus de ces gangs, un autre phénomène est né et se développe à Pointe-Noire. En effet, la force de l'ordre et l'armée viennent de découvrir 18 jeunes filles et garçons entassés comme des sardines dans une chambre exiguë qui servait en même temps de dortoir et de fumoir. Cette découverte fait le buzz sur les réseaux sociaux.

Une vidéo tournée fort probablement par les auteurs de cette découverte insolite, montre des jeunes garçons et filles assis à même le sol dans une chambre de 3 à 4 m². Le hic ici, c'est qu'on a trouvé dans cette chambre du chanvre indien et des comprimés tramadol. Ce qui donne à penser que ces jeunes gens passent le plus clair de leur temps à se droguer avant d'aller certainement commettre des exactions dans la rue. Interrogés par l'enquêteur sur

ce qu'ils font dans ce studio qui n'a pas la capacité d'accueillir 18 personnes à la fois, ces jeunes gens dont l'âge varie entre 16 et 21 ans, demeurent muets comme des carpes. On entend cependant l'enquêteur déclarer dans cette vidéo qu'il n'arrive pas à respirer, en raison non seulement des odeurs du chanvre mais aussi humaines parce qu'ils ne se lavent presque pas. Ce studio appartiendrait à une jeune dame qui travaillerait dans un salon de coiffure et qui fait partie du groupe. A en croire les propos d'un de



Une partie des 18 jeunes retrouvés dans une cachette

ces malfrats, ils sont dans ce studio sur invitation de la propriétaire qui voulait bien rendre service à ses amis en errance. Ces jeunes ne disent rien sur

ce qu'ils font en réalité dans ce studio où ils dorment, mangent, fument et consomment des tramadol. En extrapolant, on peut aussi dire que les jeunes filles qui sont dans ce studio font assurément l'amour sous l'effet de la drogue avec chaque garçon et à tour de rôle. Ce que les jeunes filles nient vertement.

Au regard de tout ce qui se passe, les parents, la force publique et ceux qui vivent dans les quartiers des grandes agglomérations du Congo,

doivent collaborer étroitement avec la police et la gendarmerie pour éradiquer ce phénomène qui prend chaque jour qui passe des proportions inquiétantes. De même, la population est appelée à redoubler de vigilance pour empêcher la multiplication de ce genre de chambre-cachette.

Le ministre de l'intérieur Raymond Zéphirin Mboulou et le Commandant territorial de la police mènent actuellement une campagne de sensibilisation sur le grand banditisme et la vente illicite des stupéfiants dans le pays. Cette campagne intègre parfaitement le dispositif mis en place pour en finir avec le grand banditisme au Congo. Il faut donc prendre le taureau par les cornes, avant qu'il ne soit trop tard. Il ne saurait en être autrement, dans la mesure où l'insécurité et la dépravation des mœurs sont l'affaire de tous. Chaque Congolais se devrait donc de contribuer à l'éradication de ces phénomènes sous toutes ses formes. Notons que la vidéo en question, circule sur la toile depuis quatre mois.

Alexandre Ôgnègnè

Journée mondiale du rein

SENSIBILISER SUR LES MALADIES RÉNALES ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DU PERSONNEL DE SANTÉ

Le 14 mars de chaque année, l'humanité commémore la journée internationale du rein. En effet, les reins sont indispensables à la vie. Cette journée appelle à la mobilisation afin d'améliorer la qualité de vie et de retarder la progression de la maladie pour les personnes atteintes d'une maladie rénale mais aussi de rappeler quelques recommandations élémentaires en matière de prévention. Au Congo, elle a donné lieu à des campagnes de sensibilisation et de dépistage.

Placé sous le thème : «*La santé rénale pour tous : promouvoir un accès équitable aux soins et une utilisation optimale des médicaments* », cette journée vise à démystifier la maladie rénale.

Les reins jouent un rôle crucial dans l'équilibre du corps. Ils filtrent le sang pour éliminer les déchets et régulent diverses fonctions hormonales (tension artérielle, anémie, etc.). L'insuffisance rénale est une maladie silencieuse qui ne fait pas mal. Il est essentiel de veiller à la santé de ses reins en consultant régulièrement son médecin et en réalisant des examens biologiques spécifiques (créatinine) afin d'éviter ou de retarder l'apparition des complications.

Certains médecins soutiennent que « *prévenir l'insuffisance rénale c'est surtout agir sur les facteurs de risques et respecter certaines règles hygiéno-diététiques : adopter une alimentation équilibrée ; éviter l'automédication ; surveiller sa pression artérielle ; pratiquer une activité physique régulière ; équilibrer son diabète et bénéficier d'un traitement adapté* ».

La maladie rénale chronique (MRC) toucherait plus de 850 millions de personnes dans



L'insuffisance rénale, une maladie silencieuse qui nécessite un dépistage précoce

le monde et a entraîné plus de 3,1 millions de décès en 2019. Actuellement, la maladie rénale figure au 8^{ème} rang des principales causes de décès, si aucune solution n'est trouvée, elle devrait être la cinquième cause de perte de vie d'ici à 2040. Un adulte sur dix souffre d'une affection rénale. L'organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit une augmentation de la prévalence de la maladie rénale chronique de

17% dans les 10 ans à venir. Certains néphrologues soulignent que « *surmonter les obstacles à une pratique optimale de médicaments pose des défis à multiples aspects, notamment les contraintes économiques, l'accès limité à des traitements abordables, les lacunes dans la connaissance des maladies, l'importance insuffisante accordée à la prévention et au diagnostic précoce, les problèmes liés à*

la prise de médicaments, lacunes des politiques mondiales, la pénurie de professionnels de santé de premier recours et l'impact préjudiciables de la désinformation des patients ». Ils insistent en outre sur le fait que la résolution de ces problèmes est essentielle pour garantir un accès équitable et promouvoir une gestion efficace et bien informée des médicaments. Pour lutter efficacement contre ce fléau, à l'initiative de patients

et de professionnels de santé, il faut que se développe dans chaque pays des programmes de dépistage, de prévention, de développement de nouvelles thérapeutiques, d'aide aux malades et d'encouragement à la recherche. Les efforts de maladies rénales doivent se concentrer sur la préparation et la mise en œuvre de thérapies de remplacement rénal. Ce qui pourrait offrir des possibilités inédites de prévenir ou de retarder la maladie et d'atténuer les complications telles que les maladies cardiovasculaires et l'insuffisance rénale, prolongeant ainsi la qualité de vie des personnes atteintes de maladie rénale chronique (MRC).

Le manque de sensibilisation à la MRC, le manque de connaissances ou de confiance dans les nouvelles thérapies, la pénurie de spécialistes des maladies rénales et le coût des traitements contribuent à de profondes disparités dans l'accès aux traitements particulièrement dans les pays à faibles revenus mais aussi pays à revenus élevés. Ces inégalités relevées par certains médecins, soulignent la nécessité de mettre l'accent sur la sensibilisation à la MRC et sur le développement des compétences du personnel de santé.

Dim-Martie Mizère



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassa en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:   

NÉCROLOGIE

Les familles Ngambi-gui et Ngouendé ont la profonde douleur d'informer, parents et connaissances du décès de leur fille **Ngambiki Hozanne**, survenu le 8 mars 2024 au CHU de Brazzaville. Le deuil se tient au domicile familial situé au n° 51 de la rue Thomas d'Acquin au quartier Itsali-Sadelmi. La date de l'inhumation est prévue le mercredi 20 mars au cimetière Jérusalem de kintélé. □



Hôpital général d'Oyo

LES RETOMBÉES DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE DÉPISTAGE ET DE SOINS GRATUITS

La célébration des 15 ans de passage à l'orient éternel, d'Edith Lucie Bongo Ondimba a été marquée par plusieurs activités. Au nombre de celles-ci, figure en bonne place, la gratuité des consultations et des soins de santé à l'hôpital général d'Oyo qui porte le nom de l'illustre disparue. Cette gratuité qui a démarré le 11 mars s'est achevée le 17 du mois courant, a été offerte par le ministère de la santé et de la population. Des milliers de malades aussi bien d'Oyo que ceux venus des autres départements ont bénéficié de cette semaine généreuse.

Cette gratuité qui intègre la deuxième édition de l'opération santé communautaire, a couvert les actes de dépistage, de consultation et de traitement des maladies dépistées et les examens de laboratoire. Du premier au dernier jour, elle a plus que mobilisé et battu le record par rapport à la première édition. A en croire les propos d'un médecin ayant requis l'anonymat, « le rythme et le décor n'ont jamais changé depuis le 11 mars, jusqu'au dernier jour. Très tôt, la cour, les chapiteaux, les salles d'attente et de consultation aménagés pour la cause, ont été pris d'assaut par des populations

qui veulent profiter de cette occasion pour bénéficier de la gratuité de cette offre de soins et services de santé. Au premier jour, les données statistiques ont démontré que les malades viennent non seulement d'Oyo et de la Cuvette, mais aussi des localités des autres départements ». Pour s'assurer du bon déroulement de la campagne, le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki a personnellement été sur le terrain. « Nous sommes à la deuxième édition de l'opération santé communautaire ici à Oyo. L'année dernière, nous avons mené une telle



Tranquillisez-vous, tout le monde sera reçu, rassurait le ministre

opération qui était couronnée par un grand succès et nous avons pensé qu'à l'occasion du 15^{ème} anniversaire du rappel à Dieu de la docteure Édith Lucie Bongo Ondimba, nous devons aussi organiser des journées de santé communautaire. Il y a eu pas mal du monde. Les boxes de consultation ont été aussi très sollicités. Nous avons accueilli beaucoup de patients. Le personnel a été très motivé

et présent. Tout s'est très bien passé. La consigne particulière donnée aux personnels soignants d'être disponibles a été respectée à la lettre, étant donné que les consignes ont été données et le personnel a été briefé ». C'est en ces termes que le ministre de tutelle Gilbert Mokoki a apprécié le déroulement de la deuxième édition de l'opération santé communautaire.

Cette campagne a permis d'étendre et de densifier les interventions relatives à la bataille de la santé que mène le gouvernement. Les résultats obtenus sont à la hauteur des attentes, eu égard aux statistiques éloquentes produites aux termes de cette initiative. La deuxième édition de l'opération santé communautaire a permis également de recadrer les actions et de redéfinir certaines priorités tenant compte des affections les plus courantes dépistées et soignées pendant cette semaine généreuse. « Nous organisons ces journées pour répondre à un besoin du citoyen lambda qui peut-être, n'a pas de moyens pour venir se faire soigner. Et, il y a aussi le fait que pour nous, c'est un indicateur important. Ça nous permet de mesurer quels sont les problèmes de santé qui se posent à nos compatriotes et, cela nous permet aussi de nous projeter dans l'avenir pour voir comment aborder les questions de santé primaires auprès des populations. Nous nous réjouissons de ce que les patients arrivent et sont bien pris en charge gratuitement », a conclu le ministre.

Henriet Mouandinga



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Une jeune fille rate un boom à l'étranger et se fait prendre

Incroyable mais vrai. Une jeune fille élégamment vêtue, portant un sac à main contenant plusieurs clés, a tenté le 12 mars dernier de voler en plein jour dans un appartement situé au croisement de la rue Mayoko et l'avenue de l'intendance à Talangaï dans le 6^{ème} arrondissement de Brazzaville. L'intéressée avait choisi cet appartement situé au 3^{ème} étage d'un immeuble parce qu'elle pensait que les locataires semblaient ne pas s'occuper de ce qui se passe chez les voisins et non plus des visiteurs qui fréquentent les habitants du bâtiment. L'appartement ciblé était occupé par un homme et la jeune fille croyait que le monsieur était sorti et qu'elle pouvait opérer sans inquiétude. Arrivée devant la maison, elle a sorti de son sac à main un lot de clés et a commencé à essayer l'une après l'autre dans l'espoir d'ouvrir la porte. Or, l'homme se trouvait dans la maison et observait tout. A l'aide de son téléphone, le monsieur a appelé un voisin à deux niveaux plus bas. Ce dernier est monté et à son approche de la porte, la fille a remis le lot de clés dans son sac à main et a repris une attitude correcte dans son habillement qui écarte de tout soupçon. Dès que le voisin lui a posé la question de savoir ce qu'elle faisait devant la porte, la jeune fille a répondu dans un bon français qu'elle était venue rendre visite au propriétaire de cet appartement. Aussitôt, l'occupant de la maison est

sorti pour dire que c'était une voleuse qui tentait d'ouvrir son appartement en utilisant un arsenal de clés se trouvant dans son sac à main. Tous les voisins étant alertés sont sortis et la jeune fille n'avait plus aucun argument. Elle était tombée dans les mailles du filet et tous les cas antérieurs de vol lui ont été attribués après avoir constaté qu'elle portait un sac de clés. Cette fille qui a raté son boom à l'étranger a été conduite à la police pour répondre de son acte.

◆ Les conducteurs de motos-taxis règnent dans les rues

Les taxis-motos imposent une concurrence aux moyens de transport en commun qui paient différentes taxes, sans que cette situation ne suscite aucun intérêt pour les pouvoirs publics. Ce phénomène prend de l'ampleur chaque jour qui passe et les conducteurs de ces engins sont devenus des seigneurs de la route. Le constat fait sur le terrain montre que cette activité s'exerce particulièrement dans les quartiers nord de Brazzaville où l'on observe une multitude de motos-taxis transportant deux personnes, des fois trois, sans compter le conducteur. Ceux qui les empruntent affirment que ce sont des moyens rapides qui ne font pas perdre du temps dans les embouteillages. Cependant, les dégâts causés par ces motos-taxis qui sont à l'origine de plusieurs accidents ne sont pas documentés. Ce qui ne permet pas d'établir des statistiques. Il n'est un secret pour personne que la

plupart des conducteurs de ces engins de la mort n'observent pas le code de la route. Ils brûlent les feux rouges sans se soucier de leur sécurité et de celle de leurs clients dont le plus grand nombre est constitué de jeunes filles. C'est une activité génératrice de revenus nous a affirmé un homme en uniforme qui est propriétaire de huit (8) taxis-motos. Ce dernier se réjouit d'encaisser journalièrement 40.000 F CFA sans payer aucune taxe. Nous avons également découvert un lavage des taxis-motos à Talangaï qui fait la joie et le bonheur de son initiateur. Ce dernier qui utilise des jeunes gens pour la garde des engins qui appartiennent à des hommes en uniforme. Ces motocyclistes exploitent le réseau urbain à leur guise sachant qu'ils ne sont soumis à aucun contrôle. On a l'impression qu'ils ne rencontrent aucun obstacle puisque ces motos-taxis circulent librement à Ouenzé, à Mpila, Mikalou, Petit'Chose, Ngamakosso, Massengo, Quartier Domaine, Makabandilou, Djiri, etc.

◆ Des vraies jumelles n'ayant pas la même couleur de peau

Il s'agit des jumelles monozygotes, qui devraient pourtant être identiques, mais elles ont pu subir des mutations génétiques lors du développement des embryons. Amelia et sa sœur Jasmine devraient se ressembler trait pour trait, paradoxalement ces jumelles n'ont pas la même couleur de peau. Nées au Royaume-Uni d'une mère

blanche et d'un père noir, les jumelles qui devraient être des copies conformes, sont très différentes : Amelia a la peau mate et les yeux marron comme son papa et Jasmine a la peau claire et les yeux bleus comme sa maman. Une singularité qui fait le bonheur des heureux parents. « Amelia est le portrait craché de son père alors que Jasmine est une mini-version de moi », plaisante la mère.

« Les docteurs nous ont dit qu'il y avait une chance sur un million pour qu'un tel cas se produise », explique la mère. « Nous sommes ravis que nos filles soient si uniques », poursuit-elle. Et pour cause, il s'agirait du tout premier cas recensé en Grande-Bretagne. En temps normal, les vrais jumeaux possèdent le même patrimoine génétique et se ressemblent trait pour trait. Malgré leur absence de ressemblance, une analyse du placenta a bien confirmé qu'Amelia et Jasmine étaient génétiquement identiques. Selon le docteur Claire Steves, du département de recherches sur les jumeaux au King's College de Londres, la différence de couleur de peau entre les fillettes pourrait être le résultat de mutations dans leur ADN lors des premières divisions cellulaires de l'embryon. Le docteur conclut que « de nombreux gènes contrôlent la couleur de la peau et si les jumeaux monozygotes sont censés partager complètement ces gènes, en pratique, ce n'est pas assuré ». □

Femmes

« LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, ENCORE UN PROBLÈME DE GRANDE ENVERGURE »,

selon Poucouta Loubaki Orlove

La secrétaire générale de l'Association des femmes juristes du Congo (Afjc), Mme Poucouta Loubaki Orlove, a souligné la nécessité de mettre en œuvre les dispositions de la loi Mouébara en l'occurrence l'article 24 pour garantir une prise en charge institutionnelle, publique et privée gratuite des cas de violences faites aux femmes.

Dans une récente interview, elle a fait savoir que les violences faites aux femmes demeurent un problème de grande envergure à l'échelle mondiale, et le Congo ne fait pas exception. Cependant, malgré les progrès enregistrés avec l'adoption de cette loi et le numéro d'urgence le 14-44, des améliorations restent à faire.

« *Lorsqu'elles cherchent de l'aide ou un soutien, les femmes sont confrontées à plusieurs défis, notamment, la stigmatisation, les coûts financiers des procédures médicales dont l'obtention des certificats médicaux et judiciaires. Les progrès sont attendus aussi au niveau des poursuites judiciaires, car*

on note la rareté des sessions criminelles », a-t-elle souligné. Selon elle, la stigmatisation et le silence autour des violences affectent énormément les victimes, notamment, la perte de l'estime de soi, le repli sur soi, la culpabilisation, la perte d'emploi. En effet, les violences faites aux femmes prennent diverses formes, et sont souvent perpétrées dans le cadre conjugal ou domestique, contribuant ainsi à perpétuer un système patriarcal de domination. À ce sujet, la loi Mouébara réprime toute violence faite à l'égard de la femme, toute atteinte physique, morale, sexuelle ou économique qui entraîne pour elle un préjudice, une souffrance ou un dommage corpo-



rel, psychologique, sexuel ou économique, tant dans la vie publique que privée. Selon elle, une attention particulière est requise pour les femmes issues des commu-

nautés marginalisées ou vulnérables. « *Il est nécessaire de mettre les femmes marginalisées ou vulnérables au même niveau que les autres femmes, donc une même éducation, les mêmes soins de santé, la même instruction et information. Il faut donc corriger les disparités et combler le gap* », a signifié la secrétaire générale de l'Afjc.

Dans cette interview, Mme Poucouta Loubaki a mis en lumière l'importance d'une action collective et coordonnée pour mettre fin aux violences faites aux femmes, en reconnaissant que cela nécessite non seulement des changements dans les politiques et les lois, mais aussi une transformation profonde des attitudes et des mentalités au sein de la

société.

À cet effet, elle a souhaité que le gouvernement mette l'accent sur l'éducation de base, les valeurs, le respect de la dignité humaine. Il doit élaborer des règles de déontologie et d'éthique au niveau professionnel et organiser les formations, les sensibilisations et insérer dans les manuels scolaires les questions de respect des droits humains, afin d'inculquer la culture de la paix aux populations.

« *Les parents doivent éduquer les enfants de manière égalitaire, ne pas faire de différence entre les filles et les garçons. Les hommes doivent considérer les femmes comme ils se considèrent. Pour réduire considérablement ces violences, les Nations Unies recommandent qu'homme et femme, soient unis dans ce combat pour éradiquer la violence dans la cellule familiale, dans les milieux scolaires, dans les milieux professionnels et autres milieux religieux* », a-t-elle expliqué.

L'association des femmes juristes du Congo a fait des violences faites aux femmes son champ de bataille, elle reçoit plusieurs cas au sein de son centre d'aide et d'assistance juridique.

Gulit Ngou

Genre

LES AGENTS DE LA SÉCURITÉ CIVILE SENSIBILISÉS SUR LA LOI MOUEBARA

Le commandement de la sécurité civile a organisé le 14 mars dernier à Brazzaville une journée de causerie débat visant à sensibiliser le personnel sur la loi Mouébara et d'autres violences dont les femmes sont victimes. La causerie était animée par la directrice du programme national de lutte contre les violences faites aux femmes Nuptia Mbemba Talantsi. C'était sous la direction du colonel lieutenant de police et directeur de l'administration et du personnel du commandement de la sécurité civile, Romaric Gladys Mengué-Matondo.



Le personnel du commandement de la sécurité civile à la causerie-débat

Cette rencontre s'est tenue dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. Elle a de ce fait réuni les agents du

commandement, des casernes et des différents services de la sécurité civile ainsi que tous les centres de Brazzaville. L'accent a été mis sur l'impact

de la loi Mouébara dans le milieu professionnel et dans la vie quotidienne, ainsi que sur le harcèlement et les violences conjugales.

Dans sa communication, la directrice du Programme national de lutte contre les violences faites aux femmes a dans sa tenue de pédagogue expliqué la genèse de cette journée du 8 mars dédiée à la femme, tout en martelant sur le contenu et le rôle des différents articles que renferme la loi Mouébara. Selon elle, cette loi apporte d'importantes innovations puisque le Congo est l'un des pays qui valorisent la notion des droits fondamentaux. Cette loi, a-t-elle dit, protège la femme en dissuadant les auteurs de violences à son égard. Cette loi ajoute-t-elle ne diminue pas la place de l'homme dans la société, elle réprime cependant certains comportements ignobles et nuisibles.

« *La loi Mouébara est une loi qui tient compte de la spécificité de la femme. Elle n'abroge pas toutes les lois déjà existantes en République du Congo. Cette loi protège les femmes contre certains agissements à leur égard, particulièrement les violences physiques, psychologiques, économiques, politiques et autres. Mesdames, s'il arrive que vous agressiez*

une personne, la loi Mouébara ne vous protège pas. Evitons l'amalgame », a-t-elle indiqué.

Une des participantes a salué l'initiative et n'a pas manqué de mots pour témoigner sa joie compte tenu des enseignements reçus « *Nous avons vraiment apprécié ce moment, du fait que cela a apporté quelque chose de plus. Nous savons que la loi Mouébara existe et on en a entendu parlé dans les rues et partout. La directrice nous a parlé et expliqué en long et en large beaucoup de choses qu'on ignorait. Maintenant, les femmes de la société civile savent à quel moment dénoncer par exemple un harcèlement et toutes les autres formes de violences dont elles sont victimes, que ce soit en milieu professionnel, familial et social* », a souligné Theresa Bénie la Gloire Ngakala, lieutenant de police.

Notons qu'au cours de cette rencontre, les participants ont également échangé sur l'égalité, la tradition et la culture congolaise, les droits de l'enfant ainsi que les comportements et agissements absurdes de certaines femmes. Un numéro 14 44 a été mis en place et communiqué pour dénoncer tout genre de comportement violent.

Dim-Martie Mizère

Education

LE PNUD ACCOMPAGNE L'UNIVERSITÉ DENIS SASSOU N'GUESSO SUR LE PLAN TECHNIQUE

Cette déclaration a été faite le 9 mars 2024 à Kintélé dans le département du Pool par la Représentante de cette agence du système des Nations Unies au Congo, Mme Adama Dian Barry, au terme de la séance de travail avec le président de ladite université.

Elle a fait savoir que son institution s'engage à collaborer avec cet établissement de l'enseignement supérieur pour mieux encadrer les étudiants. Adama Dian Barry a également indiqué que le Pnud et l'Université Denis Sassou N'Guesso (UDSN) se sont engagés sur l'objectif paritaire 50-50 pour l'insertion socio professionnelle des étudiants dans les deux prochaines années.

« Le Pnud est beaucoup focalisé sur la réflexion, la prospective pour la valorisation du savoir-faire du continent et du Congo, et qu'il faut aller sur l'intelligence artificielle pour accélérer le développement de nos pays », a-t-elle poursuivi, en rappelant que l'Université est un creuset de savoir, en ce qu'elle façonne le présent et le futur.

Pour sa part, le président de l'UDSN, le Pr Ange Antoine



Mme Adama Dian Barry, répondant à la presse

Abena, a présenté à la représentante du Pnud, les six axes du plan stratégique, 21 actions et 109 activités de 2022-2026 dans le cadre du fonctionnement de cette université, tout en précisant que l'axe 1 du plan stratégique est basé sur

la formation de l'homme et l'axe 2 sur l'assurance qualité. Rappelons que l'UDSN est une université panafricaine d'excellence inaugurée le 5 février 2021.

Gulit Ngou

Marché du livre

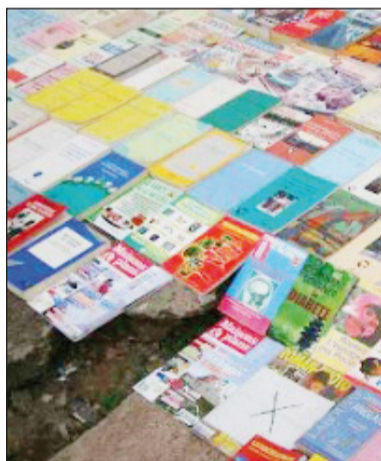
LES LIBRAIRES AU SOL PEINENT À VENDRE

Depuis l'application de l'opération déguerpissement des marchés de fortune sur les artères publiques, lancée à Brazzaville, les vendeurs et marchands des livres à même le sol ont vu leur activité amorcer une chute libre, au grand dam des amoureux de la lecture. Pourtant dans ces espaces, on pouvait trouver des livres anciens et nouveaux qui sont vendus à vil prix.

A Brazzaville on avait des points phares où l'on pouvait s'en procurer. Il s'agit de la rue Paul Kamba à Poto-Poto dans le 3^{ème} arrondissement, la poste au centre-ville, l'avenue de l'OUA à Bacongo, au marché Total ou encore au marché Moukondo, vers le rond-point Mazala. A ces endroits, on pouvait trouver ces libraires à la criée. Ces coins sont malheureusement fermés depuis le lancement de l'opération « gardons nos villes propres ».

En effet, cette décision a mis à mal les vendeurs des livres et de bien d'autres documents. « C'est vraiment triste et difficile pour nous vendeurs de voir la fermeture de ces coins. Nous sommes des pères de familles et nourissons nos familles avec cette activité commerciale. Cette fermeture nous écœure, parce que nos clients avaient bien la maîtrise de ces coins. C'était notre gagne-pain. Là, on peine à bien vendre », a indiqué Ariel Samba, un vendeur au marché Total.

« C'est dommage et pénible



pour nous ces derniers temps. On est parfois obligé d'exposer un ou deux ouvrages, de vendre de bouche à oreille nos œuvres, ou même de nous pointer devant certaines écoles pour vendre. On voit bien l'importance de cette opération, mais je pense qu'on aurait au moins penser à nous et accorder une petite importance à notre commerce car plusieurs parents trouvaient satisfaction, du fait que le livre coûte très cher dans les grandes librairies de la ville. Combien de librairies avons-nous ? Combien

coûtent les livres dans ces lieux ? Les parents trouvent-ils leur plaisir ? Pourtant avec cette vente au sol, ils pouvaient s'en procurer à vil prix. On devrait donc penser à nous », s'est interrogé Rodrigue.

Les parents pour leur part voient l'avenir de leur enfant menacer. « Nos enfants pour la plupart n'aiment pas fréquenter les bibliothèques. Avec la vente au sol, on avait la possibilité d'acheter et d'offrir à nos enfants des livres, pour assurer leur scolarité. Il y avait des livres qu'on ne trouvait pas dans les librairies, mais qu'on pouvait trouver dans ces endroits phares. Ces vendeurs détenaient des centaines de livres et même les plus anciens qui ont déjà disparu dans les librairies. Maintenant, c'est compliqué, car les livres coûtent excessivement chers », a indiqué Henriette Madzou, un parent d'élève.

« Toutefois, au nom de la culture et de la connaissance, les services municipaux devraient accorder l'importance à ce marché du livre et implanter des espaces dédiés à la vente des livres pour faciliter la procuration de ses œuvres et éviter que certains sombrent dans la précarité et le chômage », a suggéré Julien Baha, enseignant au lycée.

Dim-Martie Mizère

Vox TV

« JE ME BATTRAIS POUR METTRE EN VALEUR LES POTENTIALITÉS INTELLECTUELLES FÉMININES »,

déclare la nouvelle directrice de l'information

Marna Julie Mankéné, première femme directrice de l'information à la chaîne privée de télévision VOX, depuis le 1er février 2004, se bat au sein de cet organe de presse pour mettre en valeur les potentialités intellectuelles féminines, afin de se frayer un chemin au sommet de la sphère médiatique.

« D'aucuns se disent, derrière la nomination ou les fonctions qu'assume la femme, se trouve un intérêt caché faisant fi de ses compétences. Lorsqu'on m'a nommée, ce n'était pas facile de me faire accepter par les hommes, cependant, je me suis imposée par le travail pour mériter le respect des autres », a-t-elle déclaré au cours d'une interview.

Nostalgique, Mme Mankéné a expliqué qu'elle a obtenu l'adhésion de tous à sa cause. « Autour de moi, je travaille avec un personnel qui obéit à mes instructions. Dans ce lot se distinguent les femmes qui m'accompagnent dans l'exercice de ma mission de coordination et de supervision ».

Achille Zickou-Thoto, journaliste à Vox Tv, parle de sa directrice sans état d'âme. « Mme Mankéné est un véritable leader qui a souvent du mal à être acceptée par les fainéants et les partisans du moindre effort. Pour moi, son autorité n'a pas été forcée car, elle nous a tous adoptés, en particulier les bosseurs. Son cœur de mère et sa pugnacité de professionnelle restent des atouts qui font d'elle une femme de pouvoir sans pour autant en abuser ».

La jeune femme ne cache pas sa déception de constater que les femmes n'osent pas se spécialiser sur des sujets politiques, en pensant que c'est l'apanage des hommes. Sur cette question, elle exhorte les femmes à ne pas se sous-estimer. Néanmoins, la directrice de Vox Tv ne désespère pas, tout en leur demandant de vaincre la peur ; elle continue à les booster et à les réveiller en s'inspirant de sa propre expérience.

« Dans cette société, rien n'est donné sur un plateau d'argent, il faut se battre en dépit des embûches sur le chemin, et se faire découvrir en vue de mettre au service du pays, tout ce que nous possédons comme



potentialités », a-t-elle affirmé. Agée d'une quarantaine d'années, pieuse et sociale, Marna Julie Mankéné a débuté sa carrière à l'Agence Congolaise d'Information (ACI), et s'est fixée comme objectif de marquer son passage d'une empreinte indélébile.

Depuis sa nomination à ce poste jadis inexistant, Mme Mankéné est hantée tous les jours par le désir de bien faire, et animée par un sentiment de responsabilité dû aux exigences des médias chauds de répondre au quotidien aux besoins et aux sollicitations des téléspectateurs en leur fournissant une information de qualité.

L'expérience acquise dans l'exercice de sa profession lui a permis d'avoir un autre regard de l'écosystème médiatique congolais. « J'assimile ma carrière à la construction d'une maison, je pose brique par brique jusqu'à ce qu'elle s'achève. Ainsi, ma fierté serait de voir émerger les collaborateurs et stagiaires encadrés », a-t-elle conclu.

Gulit Ngou

Treizièmes Jeux Africains Accra 2023

Y AURA-T-IL MIEUX QUE LE KARATÉ-DO POUR LE CONGO

Le sport, comme chacun sait, est un domaine plutôt bizarre, complexe, imprévisible et pas toujours facile à déchiffrer du moment où même le hasard et la chance ont leur place. N'empêche, pour aller au jardin pour cueillir des lauriers, il sied de s'entourer de toutes les conditions nécessaires, c'est-à-dire d'une préparation conséquente à tous les niveaux. Était-ce le court pour le Congo aux treizièmes jeux africains ?

Depuis la semaine dernière les athlètes de badminton et ceux du karaté-do sont déjà rentrés au bercail. Le badminton, comme on pouvait s'y attendre, est rentré bredouille. Mais peut-on, doit-on en vouloir aux compétiteurs ? Non, car le Congo ne leur a pas donné les moyens de se forger de nobles ambitions. Il a clairement manqué une politique nationale de préparation. Elle est la jauge qui permet de mesurer les ambitions d'un compétiteur. De nos jours, le sport de compétition a pris ses distances avec le sport tout court. On ne peut plus se limiter à « l'essentiel est de participer ».

Tout le monde ou presque y va forcément pour gagner car il n'est plus possible de « gaspiller » l'argent pour rien. On doit semer pour récolter. Mais dans le cas du badminton à Accra, rien absolument rien n'a été fait en amont en vue d'épingler des médailles au tableau de chasse. Le Congo a été comme obligé d'envoyer des

représentants au Ghana car en tant que pays qui a donné naissance aux jeux africains il ne pouvait pas se permettre la politique de la chaise vide. Surtout que le président Denis Sassou N'Gusso est, lui-même, un panafricaniste convaincu. Il sait que c'est un créneau qui permet aux jeunes du continent de mieux se connaître pour tisser entre eux de solides liens d'amitié et de fraternité dans la perspective de bâtir une Afrique unie et prospère.

Le karaté-do congolais fait malgré tout sensation

Déjà cela a bien failli être un énorme raté car les budokas congolais sont arrivés à Accra (Ghana) après la séance de pesée. Ils sont directement passés sur les tatamis et c'est dans ce contexte-là qu'ils sont entrés en compétition. Donc pas assez de concentration alors que cela est nécessaire pour la maîtrise du stress.



Les U-20 en demi-finales

C'est ainsi qu'ils partaient un peu comme battus d'avance. Mais, en individuel, Abraham Sagesse Bikoka dans la catégorie de moins de 75 kg et Mademoiselle Abigaëlle Mbemba, dans la catégorie de moins de 61 kg sont parvenus à sauver l'honneur en montant chacun sur la troisième marche du podium.

Ce qui, déjà, était mieux que le Caire 91 où Valère Koubikana était le seul Congolais, dans toute la délégation, à gagner une médaille. Une seule médaille de bronze pour tout un pays. C'était vraiment ridicule. Or, cette fois, en dehors des

deux médailles de bronze en individuel, il y a eu deux autres en kumité par équipe (hommes et dames). Ce qui, au septième jour des jeux, permettait au Congo de disposer de quatre médailles de bronze, brillamment remportées au gymnase Bukom d'Accra. En kumité dames, par équipe, le Congo a partagé la troisième place avec le Maroc mais l'Égypte a gagné l'or et le Sénégal l'argent.

En kumité hommes, le Congo a partagé la troisième place avec la Tunisie alors que l'Égypte, encore elle, a remporté l'or et l'Algérie l'argent. Il reste maintenant à savoir qui de

l'athlétisme, du judo, du tennis de table ou du football va également apporter satisfaction. Le football avait commencé par un nul honorable (0-0) face au pays organisateur (Ghana) avant de partager encore avec le Bénin (0-0) mardi dernier. Jeudi dernier, le Congo s'est qualifié pour les demi-finales en battant la Gambie (2-1). En demi-finales, le Congo sera opposé à l'Ouganda, premier du groupe B. En Judo, par équipe, le Congo est plutôt rentré bredouille.

Georges Engouma

Tirage au sort des quarts de finale de la ligue européenne des champions

REAL MADRID-MANCHESTER CITY, FINALE AVANT LA LETTRE

Lentement mais sûrement la saison européenne 2023-2024 de football s'achemine vers son dénouement. Vendredi dernier à Nyon (Suisse) l'union européenne de football association (Uefa) a concocté le menu qui compose les quarts de finale. C'est, dans l'ensemble, une affaire de seigneurs mais Real Madrid-Manchester city aurait pleinement mérité d'être le bouquet final.

Il y a d'un côté l'éternel favori de l'épreuve qui détient le record du nombre de victoires et, de l'autre, le tenant du titre. Le premier est même leader incontesté du championnat d'Espagne. Une Espagne qui a placé trois équipes en quarts de finale de cette ligue des champions. C'est dire que le Real Madrid est un sérieux prétendant à la succession de Manchester city. Manchester city qui, pour sa part, n'a pas encore renoncé à sa propre succession ni en ligue des champions ni en premier league. C'est dire le Real Madrid et Manchester city sont engagés tous les deux dans un même combat.

Seulement, le Real Madrid semble pour sa part dans des

conditions plus favorables car en ligue son principal rival, Girona, semble plutôt s'essouffler alors que le Fc Barcelone est plutôt lâché. Et donc, le Real Madrid peut se permettre de s'économiser. Ce qui n'est pas le cas de son rival anglais qui a plutôt fort à faire avec Arsenal et Liverpool et qui pourrait laisser des forces en route. Toutefois, au football, jamais un match n'est perdu ni gagné d'avance. Attendons voir ce qui va se passer.

Seulement, le vainqueur de cette double confrontation aura à en découdre avec celui d'Arsenal-Bayern de Munich. Une explication à 100% anglo-saxonne qui arrive à un moment où Arsenal fait feu de tout bois alors que le Bayern de Munich



Une phase de jeu Real Madrid-Manchester city (ph. d'archives)

semble plutôt en baisse de régime. Toutefois, ce Bayern-là est un habitué du circuit et ne peut partir battu d'avance surtout que le match-retour se jouera à l'Allianz Arena.

Des retrouvailles entre Barcelone et Paris Saint Germain

S'il y a un duel à 100% anglo-saxon dans ces quarts de finale (Arsenal-Bayern) il y a aussi un autre à 100% latin à savoir Paris Saint Germain-Fc

Barcelone. Mais ce dernier est déjà plein d'histoires comme la « remontada » ou la démonstration de Mbappé au Nou camp. Cette fois, Paris Saint Germain avec son diable de Kylian Mbappé semble avoir la faveur des pronostics. Car le Fc Barcelone de cette année ne sait pas défendre. Il laisse trop d'espaces en défense et c'est ce qu'affectionne Kylian Mbappé. Donc danger permanent.

Toutefois le Barça a la chance de disposer d'une jeunesse ta-

lentueuse et, en même temps, ambitieuse. C'est vrai qu'elle a encore besoin d'acquiescer un peu plus d'expérience mais elle est déjà capable de faire mal. Donc méfiance... Il reste qu'en demi-finales le vainqueur de Paris Saint Germain-Fc Barcelone sera opposé à celui d'Atletico Madrid-Borussia Dortmund. La spécificité de ces quarts de finale c'est qu'en dehors de Real Madrid-Manchester city, les autres rencontres opposent toutes les équipes qui n'ont jamais gagné qui reçoivent à l'aller, à celles qui ont déjà goûté au bonheur de la victoire.

L'Atletico Madrid, pour sa part, va recevoir le Borussia Dortmund. Une grosse explication en perspective. Les deux équipes déjà distancées en championnat ne rêvent plus que de la coupe aux grosses oreilles. Alors, elles vont devoir sortir le grand jeu. Mais ce ne sera pas simple.

Merlin Ebalé

Assemblée générale ordinaire de la Fécofoot

SEPT HEURES DE TEMPS POUR EXAMINER LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

La salle des réunions du conseil municipal de Sibiti (Lékoumou) a abrité le 9 mars dernier l'assemblée générale ordinaire de la fédération congolaise de football (Fécofoot). Cette assemblée, qui a débuté dès 10h par les cérémonies protocolaires d'ouverture a été marquée par des allocutions prononcées à tour de rôle par Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot, le président de la ligue de football de la Lékoumou, le président du conseil municipal de Sibiti, la 3^e vice-présidente du comité national olympique et sportif congolais (C.N.O.S.C) représentant cette structure, et par Hervé Séraphin Icka, le conseiller administratif et juridique qui, au nom du patron des sports, a déclaré ouverts les travaux de cette assemblée générale ordinaire.

Après l'adoption de l'ordre du jour composé de dix-neuf points, le président de la fédération congolaise de football, Jean Guy Blaise Mayolas, est revenu à la tribune pour témoigner toute sa gratitude aux autorités locales notamment à Madame la Préfète, au président du conseil municipal de Sibiti, pour l'accueil combien chaleureux réservé aux 41 délégués et pour les commodités mises à leur disposition pour rendre leur séjour agréable. Faisant le bilan des actions et réalisations, le président Mayolas s'est félicité de la qualification des équipes nationales aux phases finales du CHAN ainsi que des CAN U17, U20 et U23.

Toutefois il a déploré la non qualification de l'équipe nationale A au tournoi final de la C.A.N Total Energie Côte d'Ivoire 2023. Il a terminé son propos en invitant ses collaborateurs à œuvrer ensemble pour la consolidation des liens qui les unissent afin de gagner ensemble les futures grandes batailles. Juste après le mot du président, il a été mis en place l'équipe de 3 scrutateurs finalement composée des délégués de l'As Otohô et KFA ainsi qu'Epah Ngamba. Les participants ont aussi approuvé le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 avril 2023 qui a dû, cependant, subir quelques amendements.

L'assemblée générale a, par ailleurs, reconduit le cabinet



Une vue de l'assemblée générale à Sibiti

d'audit indépendant, le cabinet Moore qui a parfaitement répondu aux attentes. Le Rapport d'activités 2023, quant à lui, a été approuvé avec amendements. Les onze (11) ligues départementales ont tour à tour présenté leurs rapports d'activités tandis que Monsieur Jean Médard Kossa, président de la commission des finances, a exposé le budget dans ses grandes lignes.

Puis, Monsieur Taty Préfina Cyr, auditeur indépendant, a présenté son rapport d'Audit statutaire qui a été adopté ! Le budget 2024, dont le montant

n'a pas été précisé dans le communiqué final, a été adopté avec amendements. Le règlement intérieur a, pour sa part, été adopté sans amendements alors que le règlement financier a été, quant à lui, adopté avec amendements. Pour ce qui concerne l'élection du président, des vice-présidents et des membres des organes juridictionnels, la commission électorale et la commission de recours. L'Assemblée générale a approuvé l'élection des membres de tous ces organes.

Les 41 délégués à l'assemblée générale ordinaire de la fédé-

ration congolaise de football ont réitéré leurs félicitations à Monsieur Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la fédération congolaise de football pour son investissement constant et sans faille pour la bonne gouvernance du football congolais. Les participants, tout en le rassurant de leur indéfectible engagement de continuer à le soutenir dans ses actions l'ont exhorté à œuvrer sans relâche dans le même élan.

Enfin, les 41 délégués ont tenu à exprimer leurs sincères remerciements et leur profonde

gratitude à Madame la Préfète du département de la Lékoumou, et à Monsieur le Président du conseil municipal maire de Sibiti pour toutes les attentions dont ils ont fait l'objet et pour les dispositions particulières qui ont été prises pour le bon déroulement de leur assemblée générale ordinaire.

La cérémonie de clôture a été marquée par une seule allocution prononcée par Monsieur Hervé Séraphin Icka, conseiller administratif et juridique, représentant le Ministre en charge des sports.

Nathan Tsongou

RÉFLEXION

LA FAUTE EST AUSSI ET TOUJOURS À LA PAILLE QUI SE TROUVE DANS L'ŒIL DE L'AUTRE

Le football, un peu partout dans le monde, traîne une bien triste réputation. C'est un milieu reconnu mafieux, corrompu et malsain. Voilà pourquoi même la Fédération Internationale, elle-même, a été régulièrement secouée par des scandales à répétition. Mais au niveau qui est le nôtre, c'est plutôt l'hypocrisie qui fait feu de tout bois. Les accusations proviennent de partout. Mais jamais, au grand jamais, personne n'a apporté de preuves tangibles. C'est plutôt le soupçon qu'on am-

plifie de façon aveugle juste pour salir, dénigrer ou attiser la haine. C'est ainsi que ce sont toujours les autres qui font mal, qui sont responsables de l'enracinement du football congolais dans la médiocrité. Tout cela, au fond, c'est parce qu'on veut tout simplement déshabiller Paul pour habiller Pierre. Mais à bien y voir, il s'agit parfois d'un maquillage sophistiqué. Car le jour, tout le monde est beau, gentil, honnête mais la nuit la sorcellerie est à l'extrême.

C'est alors que l'on découvre que

seul l'intérêt compte. A Sibiti, tout le monde a juré fidélité au président Jean Guy Blaise Mayolas et a exhorté ce dernier à persévérer dans la direction prise. Mais très bientôt, dans les coulisses, on entendra dire que le milieu du football reste à assainir en raison de la corruption, du trafic d'influence, de l'achat de consciences et de la mégestion. Un homme ou un groupe d'hommes sera toujours rendu responsable du chaos. C'est dire qu'il s'agit d'un milieu sale où l'on se marche sur les pieds et on se place les peaux de bananes sous les pieds. Il règne de la méfiance et l'hypocrisie. Ce sont toujours les autres qui ont tort et la couverture est constamment tirée vers soi.

Et pourtant, le comité exécutif et

l'assemblée générale ordinaire sont des cadres appropriés où tout peut-être évoqué en termes de critique et auto critique. Mais paradoxalement, on préfère jouer à la tortue, d'un côté la carapace, de l'autre la carapace. Avec quel objectif en définitive ? Comme quoi on peut se permettre de saboter en usant d'un visage masqué. Comment alors s'étonner du fait que ce football soit constamment enrhumé du moment où il traîne des épines sous les pieds ? Peut-on, dans conditions-là, penser ensemble sur un même thème dès lors que des poutres plus gênantes continuent encore d'opérer ?

Georges Engouma